



Evaluation des diplômes

Licences – Vague B

ACADÉMIE : ORLEANS - TOURS

Établissement : Université d'Orléans

Demande n° S3LI120000932

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Education et motricité

Présentation de la mention

La licence mention Education et motricité (EM) de l'Université d'Orléans est organisée en un seul parcours. La spécialisation est progressive sur trois années. La part des enseignements non spécifiques à la mention et communs aux 4 mentions de la licence STAPS diminue, passant de 80 % au semestre 1 (S1) à 40 % au semestre 6 (S6). Cette mention correspond à un secteur professionnel bien identifié dans le domaine de l'intervention, celui de l'éducation physique. La formation est pluridisciplinaire (sciences de la vie, sciences du comportement, sciences humaines et sociales) et comprend des enseignements transversaux (langues, informatique, etc) et professionnalisants, ainsi que sur la technologie des activités physiques et sportives.

Les objectifs de cette formation de niveau licence sont référés aux exigences de la fiche RNCP de la licence STAPS EM. Les contenus d'enseignement de cette formation sont définis dans la perspective d'une poursuite d'études en master à l'Université d'Orléans, notamment au sein de la spécialité Enseignement-Formation de la mention Prévention, sport, santé, bien-être.

Indicateurs

Nombre d'inscrits en L1	331 (année commune aux 4 mentions)
Nombre d'inscrits en L2	48
Nombre d'inscrits en L3	45
% sortant de L2 pour intégrer une autre formation que le L3 correspondant	NR
% entrant en L3 venant d'une autre formation que le L2 correspondant	NR
% d'abandon en L1	25,4 %
% de réussite en 3 ans	34,6 %
% de réussite en 5 ans	NR
% de poursuite des études en master ou dans une école	NR
% d'insertion professionnelle	NR



Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

Constats communs aux 4 mentions de STAPS :

La spécialisation de l'étudiant au cours de sa formation licence est progressive et cohérente, lui permettant de choisir entre vie active et continuité d'études en fin de formation. Des dispositifs d'aide et de suivi des étudiants en difficultés sont prévus, ainsi que la mise en place d'enseignants référents accompagnant l'étudiant dans son choix professionnel.

L'équilibre entre CM/TD/TP est identique d'un semestre à l'autre et correspond à environ 25 % de CM, 75 % de TD et 0 % de TP, ce qui paraît très étonnant étant donné qu'il est difficile de croire : 1) qu'aucun TP en rapport avec les connaissances scientifiques ne soit prévu, et 2) que les cours de pratique sportive sont réalisés avec plus de 30 étudiants ?

Constats spécifiques à la mention EM :

Le nombre d'étudiants inscrits dans la mention EM, ainsi que le fort taux de participation des enseignants rattachés à l'UFR STAPS de l'Université d'Orléans compétents dans cette formation, sont autant d'indicateurs à la qualité de cette dernière. La maquette des enseignements est bien équilibrée, très lisible. Le projet pédagogique et le fonctionnement de cette mention sont bien expliqués.

- Points forts :

- Licence STAPS construite sur le principe de la progressivité des choix de mention.
- Dispositif d'orientation active complété par un soutien personnalisé en première année et suivi personnalisé par un enseignant référent tout au long de la formation.
- 21 crédits européens obligatoires jusqu'en S5.
- Effectif en deuxième et troisième année stabilisé et assez élevé dans ce secteur (environ 50 étudiants par année).
- Dispositif bien construit de mise en stage filé du S2 au S6 en milieu professionnel : contenu progressif et détaillé en termes de compétences à acquérir, public varié, lieu adapté, volume croissant, suivi, responsable de stage assurant un accompagnement de l'étudiant, etc.
- Partenariats affichés avec le Rectorat, l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) et les milieux associatif et fédératif.

- Points faibles :

- Pas d'intervenants extérieurs professionnels mentionnés dans l'équipe pédagogique.
- Absence de délivrance de l'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD).
- Méthodes d'évaluation des enseignements et de la formation à définir et instaurer.
- Manque d'informations sur les caractéristiques de la population étudiante (nature des baccalauréats, etc.), les dispositifs de réorientation, le processus de communication en direction des lycéens, l'insertion professionnelle, le devenir des sortants non diplômés. Très peu de données chiffrées sont fournies dans le dossier, ce qui ne facilite pas l'évaluation.

Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : B



Recommandations pour l'établissement

Recommandations communes à toutes les mentions de STAPS :

Un effort important est consenti par l'équipe pédagogique de cette UFR dans le domaine des dispositifs d'accompagnement à la réussite des étudiants. Elle devrait à l'avenir, avec l'aide des services de l'établissement, porter son attention sur les méthodes de suivi des cohortes d'étudiants (poursuites d'études par mention, insertion des diplômés ou des sortants non diplômés, etc.), ainsi que d'évaluation de la formation.

Cette formation de niveau licence devrait à l'avenir faire l'objet d'un soutien de la part de l'Université dans la mise en place des ADD pour chacune des quatre mentions de ce diplôme.

Par ailleurs, compte tenu du faible degré de différenciation en L1 et L2, le projet d'une seule licence STAPS avec 4 spécialités pourrait être à envisager.

Recommandation spécifique à la mention EM :

L'équipe pédagogique pourrait intégrer en son sein des intervenants extérieurs en activité dans les secteurs de professionnalisation de ses étudiants.